NOTICE

SUR

LE DOCTEUR J. DUMONT

D'ANGERS

(Extrait des Mémoires de la Société Académique, 1868).

De toutes les pertes que pouvait subir la Société Académique, aucune ne devait être plus sensible que celle de M. le Dr Dumont, mort le 28 décembre 1867, au moment où la Société, regrettant de le voir renoncer aux fonctions de président et de directeur-administrateur qu'il avait depuis longtemps si dignement remplies, venait de lui décerner le titre de président honoraire.

Sa mort laisse un vide irréparable dans nos réunions, où sa parole magistrale, son savoir si étendu, étaient si goûtés de ses collègues, qui avaient pu tant de fois apprécier la bonté de son âme et l'honorabilité parfaite de son caractère indépendant. A cette saine philosophie qu'inspire à un esprit droit l'étude de la médecine et de

la physiologie, il joignait une connaissance approfondie des littératures anciennes, il était surtout helléniste très-exercé, et ses divers écrits trahissent des réminiscences qui attestent son érudition solide, sans que le pédantisme se montre jamais. On n'a pas oublié l'impression produite par les discours prononcés par lui à la rentrée des Écoles de médecine et supérieure, en 1857 et en 1861 : en les relisant aujourd'hui, on y sent encore vibrer le souffle vivifiant d'une conviction profonde. C'est qu'il n'avait pas eu besoin de regarder au dehors, pour trouver le modèle du médecin instruit, toujours soigneux de sa propre dignité et ne sacrifiant à aucune considération intéressée la noble indépendance de son caractère. C'est dans son propre cœur qu'il avait puisé les conseils paternels qu'il adressait en termes si dignes à la jeunesse de nos écoles.

Notre honorable collègue, M. de Lens, a payé à sa mémoire un dernier tribut, en termes tout à la fois si nobles et si vrais, que nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ici l'article inséré au *Journal de Maine-et-Loire* du 1er janvier 1868.

« C'est avec une bien pénible surprise qu'on a appris, dimanche, la mort de M. le docteur Dumont, professeur de pathologie à notre École de médecine, médecin de l'École impériale d'arts et métiers, membre du bureau de bienfaisance, médecin des prisons. La veille encore, on avait vu M. Dumont faire ses courses ordinaires ; plusieurs personnes avaient eu avec lui de longs entretiens, et cependant, le samedi, dans la soirée, une mort soudaine l'a emporté en quelques minutes, sans qu'on ait pu lui donner aucun secours efficace.

« Lundi, les obsèques de M. le Dr Dumont ont eu lieu au milieu d'une nombreuse assistance. L'École des arts tout entière assistait à la cérémonie et a suivi jusqu'au cimetière le funèbre corbillard, auprès duquel marchaient M. de Lens, inspecteur d'Académie, M. le Dr Daviers, directeur de l'École de médecine, M. le directeur de l'École des arts, et M. Courtigné de Méné, membre du Bureau de bienfaisance.

« M. le Dr Daviers a prononcé un discours que nous regrettons de ne pouvoir reproduire ; M. de Lens a fait entendre les paroles suivantes :

« Messieurs,

« Une amitié de trente années et mes fonctions universitaires m'imposent le triste devoir de prendre une part à l'expression publique de nos regrets pour l'homme de talent et de cœur dont nous sommes venus confier à la terre la dépouille mortelle. Ce n'est ni le moment ni le lieu d'essayer en son honneur l'éloge étudié et complet que les sociétés et les corps décernent justement à leurs membres les plus recommandables. Je veux seulement indiquer par quelques simples paroles ce que fut l'ami dont nous allons nous séparer, retracer brièvement son image et, en cherchant à la retenir un instant devant votre pensée et la mienne, donner le change à notre douleur.

« Ah ! nous n'avons garde d'oublier cette physionomie souriante et fine, l'air de jeunesse qu'il conservait malgré les menaces ou les étreintes du mal qui nous le

ravit aujourd'hui, sa conversation pleine et variée, son caractère loyal et ferme, tous ces dons d'une riche nature qui rendaient son commerce aussi agréable que sûr, et lui avaient créé dans sa ville natale des relations nombreuses et de fidèles amitiés.

« Joseph Dumont, né à Angers vers la fin du dernier siècle (9 août 1797), fit de solides études à notre Lycée impérial et s'y distingua entre de brillants émules, parvenus depuis à de hautes positions, et dont les noms honorés sont peut-être en ce moment sur vos lèvres. Après avoir (ce qu'il m'appartient de rappeler) donné quelques années de sa jeunesse à l'enseignement classique, il embrassa résolûment la profession médicale, et prit ses inscriptions dans les écoles d'Angers et de Paris. Revenu docteur ici à la fin de 1828, il s'est appliqué surtout à la pratique de son art et, par son savoir, son exactitude, son dévouement, il a conquis bientôt une nombreuse clientèle qui s'est soutenue et renouvelée d'elle-même pendant près de trente ans ; d'importants établissements publics et privés lui avaient en même temps donné leur confiance. Il suffisait à tout par son activité, ajournant à un âge plus avancé les loisirs d'une demi-retraite et la satisfaction de ses goûts littéraires auxquels il avait réservé la dernière partie de sa vie.

« Cette nouvelle carrière a été courte, mais non moins bien remplie que la première. Pendant dix ans à peu près, nous avons vu le docteur Dumont partager son temps entre le professorat médical qui était venu s'offrir à lui, les fonctions de médecin de l'École des arts et métiers, de médecin des prisons, et, d'autre part, la rédaction de mémoires intéressants et variés, la participation aux tra-

vaux d'une de nos sociétés savantes les plus laborieuses, qui l'a nommé plusieurs fois son directeur.

« La philosophie, la médecine légale, les lettres grecques et latines, l'histoire de l'Anjou fournissaient les sujets abordés par sa plume élégante et facile ; et il répandait dans ses écrits un spiritualisme élevé, une morale sévère, reflets de la noblesse de ses sentiments et de la pureté de son cœur. Les juges les plus compétents rendaient hommage à sa brillante érudition et respectaient l'indépendance de ses opinions. Concentrée d'abord quelque temps dans notre cité si distinguée par son atticisme et par la faveur qu'elle accorde aux études, sa réputation en dépassait les murs et s'étendait jusqu'à de lointains pays.

« C'est au milieu de ces travaux que la mort est venue le surprendre, une mort presque subite qui a frappé ses amis de stupeur et a causé dans sa famille une douleur et un vide immenses.

« Mais ce coup, quelque affreux qu'il soit, ne nous laisse pas, Messieurs, sans consolation ni sans espérance. Dans sa vie, si pleine du côté de la science et des choses de l'esprit, le docteur Dumont avait fait une large part à la charité. Après avoir, comme médecin, prodigué généreusement son temps et ses soins aux pauvres de deux quartiers populeux, il avait fait plus encore, et dans ces dernières années, il avait accepté les fonctions d'administrateur du bureau de bienfaisance, et mis au service de cette utile et philanthropique institution toute son intelligence et tout son dévouement.

« Notre population n'est pas ingrate, Messieurs ; elle gardera la mémoire de celui qui a beaucoup fait pour son

soulagement ; et Dieu, dans sa miséricorde, accordera la récompense du juste à l'ami et au bienfaiteur des pauvres, à l'homme de bien qui, à aucune époque de sa vie, n'a cessé de croire et d'espérer en lui ! »

OUVRAGES PUBLIÉS PAR M. DUMONT.

1. Vie de Mgr Montault-Desilles, évêque d'Angers, 1 vol. in-8°, avec portrait et fac-simile, 1842.

Ce livre, écrit sous les inspirations du cœur, est un pieux hommage rendu à la mémoire d'un bienfaiteur.

2. Considérations physiologiques et morales sur l'abolition de la peine de mort, 1856, in-8°.

3. Réflexions physiologiques sur les attentats aux mœurs portés devant les tribunaux, in-8°, 1858.

4. Discours prononcé à la rentrée des Écoles de médecine et d'enseignement supérieur, 1857, in-8°.

5. Discours prononcé dans la même circonstance, 1861.

Les autres publications font partie des Mémoires de la Société Académique :

6. Gilles Ménage considéré comme poète, 1857.

7. Des bizarreries et singularités de l'esprit humain au point de vue de la médecine légale, 1858.

8. Analyse d'un ouvrage de Thomas Browne, intitulé : *Religio medici*, 1859.

9. Aperçu sommaire de la physiologie médico-légale, 1860.

10. De l'influence de l'hérédité sur les affections mentales, 1861.
11. Histoire de l'Académie protestante de Saumur, 1862.
12. Jean Ollivier, évêque d'Angers, poète de la Renaissance, 1863.
13. Traduction de l'ode d'Horace *Qualem ministrum*, 1863.
14. L'Oratoire et le Cartésianisme en Anjou, 1864.
15. De la versification latine en Anjou pendant les XI[e] et XII[e] siècles, 1867.

Les procès-verbaux attestent la lecture de plusieurs autres Mémoires que l'auteur n'a pas cru devoir publier.

A. Boreau.

Directeur du jardin botanique d'Angers.

ANGERS, IMP. P. LACHÈSE, BELLEUVRE ET DOLBEAU.